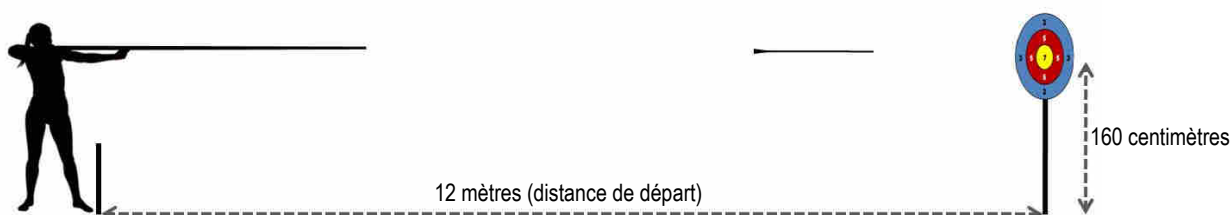


## REGLEMENT SARBACANE SPORTIVE TIR EN LONGUEUR EXTERIEUR

**1. Objectif :** Le but du tir longue distance est d'atteindre une cible en augmentant progressivement les distances de tir. Cette forme de tir est pratiquée en extérieur, sur terrain plat.

**2. Cible :** La cible est la cible standard tri-zonée de 18 centimètres (blason utilisé pour le tir aux points) installée à une distance obligatoire initiale de 12 mètres. Cette distance initiale de tir sera réduite à 8 mètres pour la catégorie enfants/jeunes et handisports. Le centre de la cible devra se situer à une hauteur de 160 centimètres par rapport au niveau du sol. Le pas de tir est matérialisé par un piquet, une bande tracée au sol ou tout autre dispositif permettant de le définir sans ambiguïtés. Les deux pieds du tireur devront se situer en arrière du pas de tir.



**3. Volée :** Chaque tireur bénéficie d'une volée de 5 fléchettes pour valider une distance. Pour que cette validation soit effective, au minimum 3 fléchettes sur 5 doivent se trouver en cible. Les cordons étant accordés, une fléchette touchant le cordon externe de la zone bleue sera considérée en cible.

**4. Volée d'essai :** Avant sa distance de départ (soit 8 ou 12 mètres) chaque tireur peut bénéficier d'une volée d'essai. Aucune volée d'essai ne sera accordée pour les distances de tir suivantes.

**5. Progression :** La progression consiste à reculer de 1 m pour la volée suivante, une fois que l'ensemble des tireurs concernés auront tiré à la distance de tir considérée.

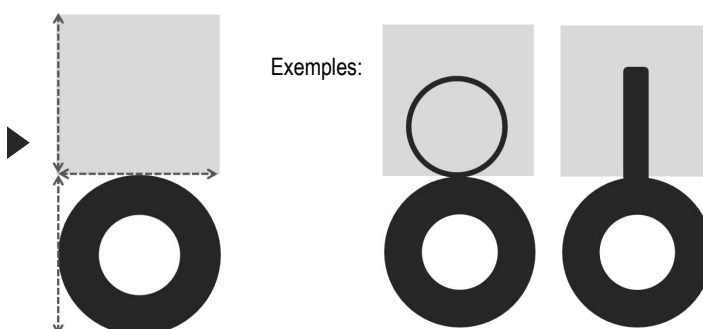
**6. Tentatives :** 3 tentatives sont accordées par distance (soit 3 volées de 5 fléchettes). Le tireur est éliminé quand il échoue à la troisième tentative. Si la distance est validée au cours de la première ou de la seconde volée, le sarbatain n'effectue pas la totalité de ses essais. On ne peut récupérer ses tentatives sur les distances suivantes.

**7. Score :** Un score est attribué pour chaque distance de tir. Ce score est égal au nombre de points obtenus au cours de la volée Validant la distance de tir considérée.

**8. Sarbacane :** La longueur et le calibre des sarbacanes utilisées sont libres. La sarbacane pourra être équipée d'une embouchure, de poignées, d'une sangle, d'un repose-fléchettes et éventuellement d'un "viseur" tel qu'il est défini dans ce présent règlement. Tout autre accessoire est interdit. Au moment du tir, la sarbacane sera en contact exclusif avec le tireur: toute utilisation d'un support (artificiel ou naturel) est interdit.

**9. Viseur :** Un "viseur" constitué d'un seul point de mire pourra être autorisé. Les dimensions de ce viseur (hauteur, largeur) devront être au maximum égales au diamètre du fût de la sarbacane (voir schéma). La forme du point de mire est laissée libre, tout comme son positionnement sur la sarbacane (entre l'embouchure et l'extrémité terminale du tube). Aucune modification du point de mire ne pourra être effectuée au cours de la compétition. Tout appareillage électrique (source lumineuse, laser) est interdit.

Sarbacane en vue frontale.  
Le point de mire doit pouvoir être contenu dans un carré de côté égal au diamètre du fût de sarbacane.



**10. Contrôle des impacts :** Pour chaque flèche tirée, il sera autorisé de contrôler son impact par l'intermédiaire d'une tierce personne qui indiquera au tireur où se situe son impact en cible ou bien à l'aide d'un appareil optique approprié (type jumelles ou lunette optique). Le sarbatin ne pourra franchir le pas de tir et se rendre à la cible uniquement lorsque l'intégralité de la volée a été tirée.

**11. Fléchettes :** La longueur et le poids des fléchettes utilisées sont libres. Le fût des fléchettes à pointe devra être inférieur ou égal à 5 millimètres. Les *paper darts* devront laisser un impact en cible inférieur ou égal à 5 millimètres.

**12. Tir multiple :** Si un tireur tire "accidentellement" plusieurs fléchettes ensemble, le tir est considéré comme autant de fléchettes tirées.

**13. Robin-hood :** En cas de plantage d'une fléchette dans une autre, son score est celui de la fléchette dans laquelle elle s'est plantée (et ceci même si la fléchette, après avoir traversé le cône, se plante dans une zone différente du fait de la déviation engendrée).

**14. Refus du tir :** Si une fléchette rebondit sur une autre ou sur la cible sans se planter, celle-ci peut être tirée à nouveau.

**15. Fin de l'épreuve :** l'épreuve se termine quand tous les tireurs ont été éliminés, ou quand le dernier tireur encore en lice décide d'arrêter la compétition.

**16. Impasses :** Le tireur peut faire l'impasse sur chaque distance, hormis sa distance de départ (8 ou 12 mètres).

**17. Catégories :** Il est défini 4 catégories de tireurs: femmes, hommes, enfants/jeunes (jusqu'à 17 ans inclus) et handisport (tout handicaps confondus).

**18. Classement :** Les sarbatins sont classés selon la plus grande distance validée. En cas d'égalité de distance, c'est le nombre d'essais réalisés qui départage les compétiteurs (le sarbatin ayant réalisé le plus grand nombre de tentatives étant désavantagé). En cas d'égalité de distance et de nombre d'essais, c'est le score réalisé lors de cette ultime distance qui départagera les sarbatins. En cas d'égalité de distance, de nombre d'essais et de score, les compétiteurs sont déclarés *ex-æquo*.

---





## TABLEAU DE CLASSEMENT - TIR EN LONGUEUR

Catégorie:					
position	nom, prénom	club	distance maximale	nombre d'essais	score
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					